



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30.09.2019

RAPPORT MORAL

Procédures de dépouillements et d'indexations

Nous avons souhaité faire évoluer ces procédures dans le sens d'une plus grande souplesse, afin de les adapter à toutes formes de sources, et aux projets et disponibilités du plus grand nombre de bénévoles.

Procédures classiques, basées sur une grille tableur

Pour l'état-civil, où les actes et les individus à saisir sont bien caractérisés, la grille d'origine (NDM) est sans doute encore appropriée.

En revanche, pour tous les autres types d'actes, nous avons abandonné la grille de saisie par acte :

date 1	ind1	ind2	ind3	ind4	ind5	ind6	...	données acte 1
date 2	ind1	ind2	ind3	ind4	ind5	ind6	...	données acte 2

pour une grille plus simple :

date 1	1	ind1	données acte 1
	2	ind2	
	3	ind3	
	4	ind4	
	5	ind5	
	
date 2	1	ind1	données acte 2

Cette dernière présente l'avantage d'avoir toutes les données d'un acte sous les yeux, et elle diminue considérablement les risques d'erreurs de saisie.

Procédure de saisie en ligne

Il s'agit d'une procédure totalement innovante, issue de l'évolution de l'interface de correction des actes.

Pour l'instant, elle est encore en phase d'essai, et **réservée aux administrateurs**.

Il s'agit, comme son nom l'indique, d'une interface de saisie directe des actes (et des individus à relever). Les informations sont enregistrées instantanément dans la base de données en ligne, avec accès à l'affichage de l'acte en mode usager pour vérification, et à des tableaux récapitulatifs.

Les saisies ne font évidemment l'objet d'aucun contrôle extérieur.

L'avantage majeur de ce protocole est de ne plus nécessiter l'intervention de l'administrateur du site pour la conversion *tableur* → *bdd en ligne*.

Par ailleurs, il permet des interventions plus ponctuelles, éventuellement même sur des portions d'archives.

Il serait souhaitable de multiplier les essais de cette interface, dans l'objectif de la mettre à terme à la disposition d'un public plus élargi.

Activités de dépouillements et d'indexations

Au cours de l'année échuë, les bénévoles les plus actifs ont poursuivi leurs travaux, sur l'état-civil moderne, le notariat ou d'autres sources. L'historique des mises à jour est facilement accessible sur le site.

O. Billot a inauguré l'interface de saisie en ligne, dans le cadre du projet sur le cimetière de Brasse.

Articles en ligne

Depuis longtemps, nous avons eu la volonté, au-delà de leur indexation, de mettre en valeur les sources archivistiques à travers des articles plus ou moins ambitieux.

À l'instigation de D. Lougnot, nous avons restructuré la présentation et l'accès à ces articles.

Une suggestion a été faite d'élargir ce champ d'action « éditorial » en ouvrant la possibilité à des tiers de rédiger directement des articles en ligne, un peu comme dans un blog.

Cette ouverture, bien que séduisante, impliquerait des difficultés :

- techniques (interface de saisie de contenu évolué, avec mises en forme et incorporation de médias)
- de contrôle des contenus.

Actuellement, nous préférons nous tenir à la procédure actuelle (proposition d'article au format document, validation, édition et mise en ligne par l'administrateur du site), tout en souhaitant accueillir le plus grand nombre de projets.

Autres évolutions du site

Elles sont de 2 ordres :

- habillage : les diverses ressources (en dehors des formulaires de recherche) sont à présent disponibles sous forme de menus déroulants dans le bandeau supérieur commun à toutes les pages
- fonctionnement des requêtes : un protocole de sécurisation des requêtes a été mis en place (requêtes préparées PDO : protection contre l'injection de code malicieux).

Question posée par la mutation du site des AD

Un certain nombre de départements (8 ou 10), dont le TdeB, utilisent encore pour l'affichage de leurs images d'archives une visionneuse basée sur la technologie Flash.

Cette technologie, ancienne, détournée de son usage initial, présentant des risques innombrables de piratage, sera définitivement abandonnée en 2020.

Les prestataires des départements sont donc dans l'obligation de proposer à leurs clients d'autres outils, basés sur des technologies plus sûres, et sans doute plus évoluées.

Il s'agira cependant d'une mutation lourde, et nous sommes dans l'incertitude quant à la pérennité de nos liens d'indexation vers le site des AD90.

Nous avons fait part de notre inquiétude à la direction des AD90, qui nous a affirmé qu'elle partageait notre souci, mais n'a pas été en mesure, pour l'instant, de nous fournir une réponse sur la solution technique qui sera apportée.

Notre intention est d'intensifier notre demande d'information auprès des services, tant qu'une solution satisfaisante ne nous aura pas été présentée pour garantir nos liens d'indexation.

Le président,
JD Pellegrini